الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التكوين والتعليم المهنيين

Ministère de la Formation et de l'enseignement Professionnels

المعهد الوطني للتكوين والتعليم المهنيين قاسى الطاهر



Institut National de la Formation et de l'Enseignement Professionnels **KACI TAHAR**

Référentiel des Activités Professionnelles

Documentation et Archives

Code N° TAG0712

Comité technique d'homologation Visa N° TAG30/07/15

BTS

2015

TABLES DES MATI7RES

Introduction;
I: Données générales sur la profession ;
II : Identification des taches ;
III : Tableau des taches et des opérations ;
IV : Description des taches ;
V : Analyse des risques professionnels ;
VI : Equipements et matériaux utilisés ;
VII : Connaissances complémentaires ;
VIII : Suggestions quant à la formation ;

INTRODUCTION

Ce programme de formation s'inscrit dans le cadre des orientations retenues par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, il est conçu suivant la méthodologie d'élaboration des programmes de formation par Approche par compétences (APC), qui exige la participation du milieu professionnel.

Le programme est défini par compétences formulées par objectifs, on énonce les compétences nécessaires que le stagiaire doit acquérir pour répondre aux exigences du milieu du travail. Pour répondre aux objectifs escomptés, le programme ainsi élaboré et diffusé dans sa totalité.

- Rend le stagiaire efficace dans l'exercice de sa profession en ;
 - -Lui permettant d'effectuer correctement les taches du métier ;
 - -Lui permettant d'évoluer dans le cadre du travail en favorisant l'acquisition des savoirs, savoir faire et savoir être nécessaires pour la maitrise des techniques appropriées au métier « **Documentation et Archives** ».
- Favoriser son évolution par l'approfondissement de ses savoirs professionnels en développant en lui le sens de la créativité et de l'initiative.
- Lui assure une mobilité professionnelle en ;
 - -Lui donnant une formation de base relativement polyvalente ;
 - -Le préparant à la recherche d'emploi ou la création de son propre emploi ;
 - -Lui permettant d'acquérir des attitudes positives par rapport aux évolutions technologiques éventuelles.

Dans ce contexte d'approche globale par compétences, trois documents essentiels constituent le programme de formation à savoir :

- Le Référentiel des activités professionnelles (RAP)
- Le Référentiel de compétences (RC)
- Le Programme d'études (PE)

Le référentiel des activités professionnelles (RAP) constitue le premier des trois documents d'accompagnement du programme de formation, il présente l'analyse de la spécialité(le métier) en milieu professionnel. Cette description succincte de l'exécution du métier permet de définir dans le référentiel de certification les compétences nécessaires à faire acquérir aux apprenants pour répondre aux besoins du milieu de travail.

DONNEES GENERALES SUR LA PROFESSION

I- PRESENTATION DE LA PROFESSION

- Branche Professionnelle: Techniques administratives et de gestion
- Dénomination de la Spécialité : Documentation et archives
- Définition de la profession :

Le Technicien supérieur en documentation et archives se charge d'acquérir, de collecter, ,de traiter, de conserver, de diffuser et communiquer les données à caractère technique, scientifique et économique en réponse aux besoins des utilisateurs potentiels, utiles à l'organisation ou il exerce ses fonctions : bibliothèque, centre de documentation et d'information ou service documentaire /d'archives d'une entreprise. Définit et fait appliquer les règles de conservation de ces documents par les différents services.

Tâches principales:

- Identifier et étudier les besoins ;
- Acquérir, traiter et diffuser les documents ;
- Effectuer la recherche documentaire ;
- Elaborer et diffuser les produits et les services documentaires ;
- Contribuer à la mise en place d'un projet de gestion électronique de l'information et des documents existants (GEIDE) ;
- Recevoir les versements d'archives, trier et traiter les archives
- Utiliser les outils de communication
- Appliquer les normes techniques et la législation

II- Conditions de travail

- Lieu de travail : Service des archives, centre de documentation et bibliothèques
- *Eclairage*: Normal (conforme aux normes et aux conditions dans les salles de lecture et magasin de stockage
- *Température et humidité :* Normale /salle ou bureaux climatisés (conforme aux normes spécifiques aux équipements et aux conditions dans les salles de lecture et magasins de stockage
- *Bruits et vibrations :* Environnement non bruyant, surtout dans les salles de lectures ; sauf bruit des équipements informatiques (ventilateurs, lecteur CD-ROM, radiation dû au wifi)
- Poussière : locaux utilisés ne doivent pas être exposés à la poussière
- Risques et maladies professionnels :
 - Fatigue des yeux ;
 - Maladie dorsale;
 - Maladie respiratoire due à la poussière (micro organiques par le toner des imprimantes)
 - Allergies;
 - Stress
- Travail seul ou en équipe :

Le TS en documentation et archives accomplit son travail seul ou en équipe, mais le travail personnel doit être en cohérence avec l'ensemble des taches documentaires ou

archivistiques effectuées dans les autres services (c'est un travail de complémentarité ou chacun complète la tache de l'autre)

• Contacts sociaux professionnels:

Entretient des relations fonctionnelles hiérarchiques au sein de l'entreprise, comme il peut entretenir des relations avec les utilisateurs des services documentaires ou archives ainsi que les fournisseurs, les éditeurs, les librairies, les collègues externes à l'entreprise.

III- Exigences de la profession

- *Physique*: Bonne constitution physique
- Intellectuelle:
 - Esprit d'analyse
 - Capacité d'adaptation
 - Esprit d'équipe, d'organisation et d'initiative
 - Sen communicatif

IV- RESPONSABILITES DE L'OPERATEUR

Tous métier ou profession est réglementé par un ensemble de règles définissant les droits et les devoirs de ceux qui l'exerce et affirment le principe général de la profession, cet ensemble de lois est appelé « Code de déontologie). La conscience de sa responsabilité à l'égard de la société en général est à l'origine de ce code.

D'une manière générale, et pratiquement tous les codes de déontologie de cette profession affirment que ce métier est fondé sur un ensemble de compétences techniques et un projet culturel. Le TS en documentation et archives appartient à un corps professionnel dont l'utilité sociale est reconnue. Sa mission est d'être au service et à l'écoute des besoins des usagers. Il gère de l'information documentaire /archivistique et lui confère une valeur ajoutée, quel que soit l'organisme où se déploie son activité.

Ces Codes en définissent également les responsabilités :

• Matérielle :

- Il est responsable des équipements, accessoires et fonds documentaire mis à sa disposition et les collections dont dispose la bibliothèque, centre de documentation et centre d'archives.

• Décisionnelle :

Prise de décisions dans les limites de ses prérogatives qui permettent d'améliorer la qualité des travaux à réalisés en collaboration avec l'équipe de travail, sur les acquisitions, le traitement, le tri, la sélection, la diffusion et toutes les décisions qui concernent le développement du fonds documentaire.

• Morale:

- Le TS en documentation et archives veille à la qualité du service présenté aux utilisateurs du fonds documentaire.
- Veille à la confidentialité en rapport avec les règles de commuabilité de certains documents et de la déontologie.

• Sécurité :

Le TS en documentation et archives doit veiller à la sécurité quant à la déperdition des documents et la salubrité des locaux.

V- POSSIBILITE DE PROMOTION

- Cadre réglementaire : Conformément au statut de l'entreprise
- Par formation: Formation continue pour l'obtention d'un grade supérieur

VI- FORMATION

- Conditions d'admission : 3^{ème} année Secondaire
- Durée de la formation : 30 mois dont 06 mois de stage pratique en milieu professionnel
- Niveau de qualification : V
- Diplôme : Brevet de Technicien Supérieur

IDENTIFICATION DES TACHES

N ^o	Tâches
T1	-Identifier et étudier les besoins
T2	-Acquérir, traiter et diffuser les documents
Т3	-Effectuer la recherche documentaire
T4	-Elaborer et diffuser les produits et les services
Т5	-Contribuer à la mise en place d'un projet de gestion électronique de l'information et des documents existants (GEIDE)
Т6	-Recevoir les versements d'archives et traiter les archives
Т7	-Utiliser les outils de communication
Т8	-Utiliser les normes techniques et la législation

TABLEAU DES TACHES ET DES OPERATIONS

Tâche	Opérations		
T1: Identifier et étudier les besoins	 OP1: Diagnostiquer le service documentaire ou d'archives OP2: Déterminer les techniques d'identification des besoins OP3: Réaliser et analyser les besoins des utilisateurs OP4: Sélectionner et acquérir les documents 		
T2: Acquérir, traiter et diffuser les documents	 OP1: Prospecter les sources de collecte documentation /archives OP2: Déterminer les méthodes de traitement documentaire OP3: Choisir les outils de traitement appropriés OP4: Cataloguer les documents OP5: Indexer et analyser les documents OP6: Diffuser l'information générale et sélectionnée 		
T3: Effectuer la recherche documentaire	OP1 : Identifier et cartographier les sources OP2 : Sélectionner les sources les plus adaptées à la demande		
T4 : Elaborer et diffuser les produits et les services documentaires et archivistiques	 OP1: Orienter les utilisateurs OP2: Etablir les produits et services documentaires OP3: Enrichir et tenir à jour les produits documentaires OP4: Etablir les intérêts de recherche documentaire OP5: Evaluer la satisfaction des besoins des utilisateurs OP6: Procéder à la diffusion de l'information et produits personnalisés 		
T5: Contribuer à la mise en place d'un projet de gestion électronique de l'information et des documents existants (GEIDE)	OP1: Procéder à une démarche d'information OP2: Etablir un cahier des charges OP3: Sélectionner un logiciel documentaire OP4: Evaluer les étapes de réussite / échec du projet		
T6 : Recevoir les versements d'archives et traiter les archives.	OP1 : Etablir un canevas de versement OP2 : Traiter les archives		
T7: Utiliser les outils de communication	OP1 : Activer les offres documentaires OP2 : Mener des opérations de marketing documentaires OP3 : Appliquer les techniques de management documentaires		
T8 : Utiliser les normes techniques et la Législation	OP1: Utiliser la législation et la règlementation en vigueur OP2: Utiliser les normes techniques		

DESCRIPTION DES TACHES

<u>Tâche 1</u>: Identifier et étudier les besoins

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1-Diagnostiquer le service documentaire ou d'archives	A partir: -Sources d'information -Base de données Statistiques - Interview - Observation A l'aide: -Cahier des suggestions - Questionnaire -Inventaire physique -Outil informatique -Procès verbal de recollement (PVR) -Inventaire	-Pertinence du diagnostic du service documentaire ou d'archives
OP2- Déterminer les techniques d'identification des besoins	A partir: - Statistiques - Interview - Observation A l'aide: - Cahier des suggestions - Questionnaire	 Détermination correcte des besoins réels des usagers Identification correcte des techniques d'identification des besoins
OP3- Réaliser et analyser les besoins des utilisateurs	A partir: - Statistiques - Interview - Observation A l'aide: - Cahier des suggestions - Questionnaire	-Réalisation et analyse correcte des documents
OP4- Sélectionner et acquérir les documents.	A partir: - Statistiques - Interview - Observation A l'aide: - Bibliographies, catalogues, répertoires des éditeurs, base de données, OPAC, etc.	-Pertinence de la sélection et l'acquisition des documents

<u>Tâche 2</u>: Acquérir, Traiter et diffuser les documents

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1: Prospecter les sources de collecte documentation /archives	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de - traitement documentaire -Outil informatique -Catalogue -Sit web	-Prospection correcte des sources de collecte de documentation /Archives
OP2: Déterminer les méthodes de traitement documentaire	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de - traitement documentaire -Outil informatique -Catalogue -Sit web -Outil thésorus	-Détermination correcte des méthodes de traitement documentaire
OP3- Cataloguer les documents;	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de - traitement documentaire -Outil informatique -Catalogue -Sit web -Outil thésorus	-Pertinence du catalogage des documents
OP4- Indexer et analyser les documents	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de - traitement documentaire -Outil informatique -Catalogue -Sit web -Outil thésorus	-Pertinence de l'analyse des documents
OP4- Diffuser l'information générale et sélectionnée	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de - traitement documentaire -Outil informatique -Catalogue -Sit web -Outil thésorus	-Sélection objective des documents

<u>Tâche3</u>: Effectuer la recherche bibliographique.

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1- Identifier, et cartographier les sources d'information.	A partir : -Sources d'information -Base de données A l'aide :	-Identification correcte des sources d'information
	- Outils et normes de traitement documentaire -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche - Cahier de suggestion et de	- Réponse pertinente aux besoins des usagers.
OP2- Sélectionner les sources d'information les plus adaptées à la demande.	proposition A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de traitement documentaire -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche - Cahier de suggestion et de proposition - Sit web - Documentation - Bibliographies - Catalogues	- Sélection pertinente des sources adaptée aux exigences et aux besoins exprimés par les usagés

<u>Tâche</u>4 : Elaborer et diffuser les services et les produits documentaires

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1- Orienter les utilisateurs.	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Fichier manuel -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche -Profil documentaire -Profil d'intérêt -Profil personnalisé / Standard - Cahier de suggestion et de proposition - Catalogues, répertoires et	-Orientation correcte des utilisateurs -Optimisation des produits et services documentaires
OP2- Etablir les produits et services documentaires	bibliographies A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Fichier manuel -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche -Profil documentaire -Profil d'intérêt -Profil personnalisé / Standard - Cahier de suggestion et de proposition - Catalogues, répertoires et bibliographies	-Etablissement correcte des produits et services documentaires
OP3- Enrichir et tenir à jour les produits documentaires	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Fichier manuel -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche -Profil documentaire -Profil d'intérêt -Profil personnalisé / Standard - Cahier de suggestion et de proposition	-Pertinence de l'enrichissement et tenue à jour des produits documentaires -Bonne satisfaction des besoins des usagés

	- Catalogues, répertoires et bibliographies	
OP4-Etablir les instruments de recherche documentaires	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de traitement documentaire -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche - Cahier de suggestion et de proposition - Catalogues, répertoires et bibliographies	-Etablissement correcte des instruments de recherche documentaire
OP5- Evaluer la satisfaction des besoins des utilisateurs	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de traitement documentaire -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche - Cahier de suggestion et de proposition - Catalogues, répertoires et bibliographies -Méthodes d'évaluation	-Pertinence de l'évaluation de la satisfaction des besoins des utilisateurs
OP6: Procéder à la diffusion de l'information et produits personnalisés	A partir: -Sources d'information -Base de données A l'aide: - Outils et normes de traitement documentaire -Outil informatique -Référentiel -Sit web -Instruments de recherche - Cahier de suggestion et de proposition - Catalogues, répertoires et bibliographies	-Procédure juste de la diffusion de l'information et produits personnalisés

<u>Tâche 5</u>: Contribuer à la mise en place d'un projet de gestion électronique de l'information et des documents existants

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1- Procéder à une démarche d'information	A partir: -Sources d'information -Base de données -Critères de sélection - Consignes A l'aide: - Fonds documentaire -Outil informatique -Logiciel -Contrats de maintenance - Catalogues, répertoires et bibliographies	- Pertinence de la procédure d'une démarche d'information -Respect des étapes de la démarche d'information
OP2-: Etablir un cahier des charges	A partir: -Sources d'information -Base de données -Critères de sélection - Consignes A l'aide: - Fonds documentaire -Outil informatique -Logiciel -Contrats de maintenance -Cahier des charges - Catalogues, répertoires et bibliographies	- Etablissement correct d'un cahier des charges
OP3- Sélectionner un logiciel documentaire	A partir: -Sources d'information -Base de données -Critères de sélection - Consignes A l'aide: - Fonds documentaire -Outil informatique -Logiciel GED -Contrats de maintenance -Cahier des charges - Catalogues, répertoires et bibliographies	- Choix sélectif d'un logiciel documentaire

OP4- Evaluer les étapes de réussite	A partir :	- Evaluation juste des étapes de
/ ou échec du projet	-Sources d'information	réussite/ ou échec du projet
	-Base de données	
	-Critères de sélection	-Respect des étapes
	- Consignes	d'évaluation de réussite/ ou
	A l'aide :	échec du projet
	- Fonds documentaire	
	-Outil informatique	
	-Logiciel	
	-Contrats de maintenance	
	-Cahier des charges	
	- Catalogues, répertoires et	
	bibliographies	
	-Méthodes d'évaluation	

<u>Tâche6</u>: Recevoir les versements d'archives et traiter les archives

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1- Etablir un canevas de versement	A partir: -Sources d'information -Base de données -Cadre juridique A l'aide: -Bordereaux des versements -Instruments de recherche - Norme ISD(G) pour le choix des champs -Outil informatique -Logiciel	- Etablissement correct d'un canevas de versement -Respect des étapes d'établissement de canevas -Conformité aux normes ISD pour le choix des champs
OP2- Traiter les archives	A partir: -Sources d'information -Base de données -Cadre juridique A l'aide: -Bordereaux des versements -Instruments de recherche - Norme ISD(G) pour le choix des champs -Outil informatique -Logiciel -Guide pratique archivistique	 Pertinence du traitement des archives Conformité aux normes ISD pour le choix des champs

<u>Tâche7</u>: Utiliser les outils de communication

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1- Activer les offres documentaires	A partir : -Sources d'information -Base de données	- Conformité aux normes record management
	A l'aide: -Instruments de recherche - Normes ISO -Normes Record management -Outil informatique -Logiciels	-Conformité aux normes ISO pour le choix des champs
OP2- Mener des opérations de marketing documentaires	A partir : -Sources d'information -Base de données	- Suivi rigoureux des opérations de marketing documentaire
	A l'aide: -Instruments de recherche - Normes ISO -Normes Record management -Outil informatique -Logiciels	- Conformité aux normes ISD pour le choix des champs
OPC A I' I I I I	A partir:	A 1: .:
OP3 : Appliquer les techniques de management documentaires	-Sources d'information -Base de données	-Application correcte des techniques de management documentaire
	A l'aide: -Instruments de recherche - Normes ISO -Normes Record management	-Conformité aux normes record management
	-Outil informatique -Logiciels	-Conformité aux normes ISO pour le choix des champs

<u>Tâche8</u>: Appliquer les normes techniques et la législation

Opérations	Condition de réalisation	Critère de performance
OP1- Utiliser la législation et la règlementation en vigueur	A partir: -Sources d'information -Base de données -Textes règlementaires	-Utilisation correcte de la législation - Interprétation correcte de la
	A l'aide : -Instruments de recherche -Normes techniques	règlementation en vigueur
	-Outil informatique -Logiciels	-Conformité aux normes techniques
OP2- Utiliser les normes techniques	A partir: -Sources d'information -Base de données	- Utilisation correcte des normes techniques
	-Textes règlementaires	- Conformité aux normes techniques
	A l'aide: -Instruments de recherche -Normes techniques -Outil informatique -Logiciels	teeninques

ANALYSE DES RISQUES PROFESSIONNELS

Sources de danger	Effets sur la santé	Moyens de prévention
- Poussière -Humidité	- Risque de maladies pulmonaires -Risque de maladies respiratoires -Risques de maladies ophtalmologiques -Allergies	- Appareil de dépoussiérage
-Micro organiques	-Maladies dermiques -Risques de maladies articulaires	-Aération
-Agents parasitaires	-Risques de maladies articulaires, Pulmonaires, ophtalmologiques, ORL,ect	-Désinfecter -Autoclave
- Utilisation des échelles	- Risques de chute	
- Utilisation du micro	- Risques de maladies ophtalmologiques	- Filtre pour écran
-Wi-fi	-Stress	-câblage

EQUIPEMENTS ET SUPPORTS UTILISES

1- Matériel:

- Micro-ordinateur puissant de type Serveur (pour une éventuelle informatisation pour la sauvegarde des bases de données, hébergement du site web ...etc.,
- Un micro-ordinateur + les périphériques (scanner, graveur, védéo, projecteur) ;
- Des postes clients pour l'interrogation des bases de données ou navigation Internet ;
- Support de stockage (Disque dur, serveur, BD disque dur, puce électronique
- Réseau informatique multimédia à grand débit, connexion à Internet.
- Imprimante code barre connectée à internet + lecteur optique
- Onduleurs
- Photocopieurs
- Condensateurs et Switch

2- Logiciels:

- Logiciel de traitement de textes
- Système de gestion documentaire de type bibliothèques (Logiciel SINGED, documents, -
- Records management
- Thésaurus dynamiques

3- Matériel audiovisuel:

- L'existence de documents audiovisuels nécessite du matériel de lecture, à savoir lecteur microfiche et micro film, lecteur CD-ROM.
 - -Projecteurs
 - -Table de visionnage

4- Outils de référence de travail

- Les Dictionnaires et encyclopédies ;
- Les outils d'indexation de type fichiers et listes d'autorité, classification ;
- Les outils d'acquisition et d'évaluation de type : répertoire et catalogues d'éditeurs (imprimés ou informatisés), bibliographies : nationale, commerciale, signalétique, analytique, rétrospective ...etc.,
- Différentes Bases de données : bibliographiques, factuelles, de texte intégral...etc.,
- Tableaux de gestion
- Bordereaux de versement
- Instruments de recherche
- Procès verbal de recollement

CONNAISSANCES COMPLEMENTAIRES

Discipline, Domaine	Limités des connaissances exigées		
- Technique d'expression (Arabe)	 Les principes de base de la langue Etude de textes liés à la spécialité Technique de rédaction de différents supports afférents à l'activité, surtout l'analyse documentaire qui consiste à la 		
- Technique d'expression (Français)	rédaction des résumés - Les principes de base de la langue - Etude de textes liés à la spécialité		
	- Technique de rédaction de différents supports afférents à l'activité, surtout l'analyse documentaire qui consiste à la		
	rédaction des résumés		
- Statistiques	- Statistiques descriptives		
Informatique documentaire	- Recherche bibliographique automatisée - Recherche d'information sur Internet		
	- Informatique documentaire		
	Bureautique (Windows, traitement de texte, tableur)Les différentes techniques audiovisuelles et micro graphisme		
	-La sécurité informatique		
- Terminologie documentaire et archivistique	- Concepts liés à la science documentaire et archivistiques		
-Communication	- Techniques de communication		
-Anglais technique	-Expression orale et écrite en anglais -Rédaction des e-mails et la correspondance professionnelle -Etude des principaux documents de travail -Terminologie en anglais technique -Formules d'introduction et de politesse en anglais		
- Méthodologie	-Objectifs et finalité -Notion de méthodologie -Démarche méthodologique d'élaboration du mémoire de fin de formation -Déroulement du stage -Rédaction du mémoire -Préparation de la Soutenance		

SUGGESTIONS QUANT A LA FORMATION

L'objectif de l'étude de ce document est l'élaboration d'un programme de formation destiné aux formateurs relevant de la spécialité « **Documentation et archives** » afin de leur faciliter la tâche.

Ce programme de formation a été conçu sur la base d'analyse d'un poste de travail (TS en documentation et archives).

Le TS en documentation et archives doit faire preuve de capacités générales fondées essentiellement sur :

- ➤ Une connaissance précise des méthodes et techniques documentaires et archivistiques.
- ➤ Il accomplit son travail seul ou en équipe, mais le travail personnel doit être en cohérence avec l'ensemble des taches documentaires ou archivistiques effectuées dans les autres services (c'est un travail de complémentarité ou chacun complète la tache de l'autre)
- ➤ Il doit contribuer à la planification des actions documentaires et archivistiques, concevoir une politique documentaire et archivistique.
- ➤ Il doit apporter à l'exécution de ses tâches les plus générales la qualité de soi, de rigueur, de rédaction et de présentation.
- ➤ Une bonne communication avec tous les partenaires du service documentaire ou service des archives
- ➤ Une organisation des activités documentaires et archivistiques qui l'amène à tenir compte de l'environnement économique et juridique de l'organisme

La formation du TS en documentation et archives s'articule autour de trois modes d'activités

- Le travail individuel en situation d'études de cas
- Le travail de groupe qui doit privilégier l'esprit d'équipe et de communication
- Les stages en entreprise qui doivent permettre de tester ses capacités d'analyse d'une réalité concrète au moyen des outils théoriques qui lui ont été dispensés, de vivre des situations professionnelles réelles, de construire une représentation du métier dans ses dimensions documentaire et archivistique, de développer des compétences professionnelles et réaliser des activités mobilisant de façon significative les compétences citées dans le référentiel de certification